

Questions orales

M. le Président: A l'ordre! Je ferais respectueusement remarquer que cela fait trois déclarations. Venons-en à la question.

M. Berger: Le ministre pourrait-il apaiser les craintes des travailleurs et des clients de Canadair en garantissant, au nom du gouvernement, de façon absolue et inconditionnelle, que Canadair continuera d'exister, qu'elle soit vendue ou non?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je peux garantir au député que le gouvernement du Canada n'a pas l'intention de faire disparaître la société Canadair. En fait, s'il veut bien attendre quelques jours, il entendra de bonnes nouvelles au sujet de Canadair et de l'augmentation du nombre d'employés.

Des voix: Bravo!

[Français]

ON DEMANDE LE DIALOGUE AVEC LES EMPLOYÉS

M. David Berger (Laurier): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Le ministre peut-il s'engager à ouvrir dès maintenant un dialogue avec le syndicat, les travailleurs et les travailleuses de la Canadair qui ont été gardés dans l'ombre par ce gouvernement afin d'éviter une situation semblable à la de Havilland où les travailleurs ont été ignorés complètement par le gouvernement dans ses plans?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je suis persuadé que la plupart des députés ici se rendent compte que, dans le cas de de Havilland, nous avons pris la plus importante des initiatives pour les employés. Nous avons garanti leur emploi pour de longues années.

M. Crosbie: Bien dit!

M. Stevens: Et je dirai encore au député que nous accordons la plus grande importance à la sécurité d'emploi des travailleurs de Canadair pendant des années.

* * *

LE DÉSARMEMENT

ON DEMANDE DE METTRE FIN AUX ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui ne peut ignorer que la décision de procéder aux essais des missiles de croisière au Canada fut l'une des mesures les plus controversées et les plus impopulaires de l'ancien gouvernement libéral. Puisque l'expérience d'hier a montré que ces essais menacent la sécurité du public et compte tenu, en particulier, des nouveaux espoirs que soulèvent les entretiens de Genève sur la réduction des armes nucléaires, leur réduction massive, le gouvernement et le premier ministre sont-ils disposés à engager le Canada dans le processus de la désescalade

nucléaire et à mettre fin aux essais des missiles de croisière sur notre territoire?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous ne sommes pas d'avis qu'en rompant un accord le Canada contribuerait à la désescalade de l'armement nucléaire dans le monde. La députée n'ignore pas que je ferai cet après-midi une déclaration concernant les mesures d'ordre pratique que le Canada va prendre. Afin de réaliser des progrès dans ce domaine, il importe au plus haut point que nous nous en tenions à des initiatives qui sont à la portée d'un pays comme le Canada.

Mme Jewett: Je me réjouis, en quelque sorte, que ce soit le ministre qui m'ait répondu, car le premier ministre ne sait pas quoi dire sur cette question.

M. Nystrom: Comme toujours.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE MODIFIER LA DÉCLARATION QU'IL S'APPRÊTE À FAIRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Puis-je tout de même demander au ministre, à la suite de sa réponse, s'il compte modifier la déclaration qu'il s'apprête à faire afin d'y inclure une mesure par laquelle le Canada contribuerait positivement à la désescalade, c'est-à-dire notre décision de mettre fin aux essais des missiles de croisière?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Ma réponse est non, monsieur le Président.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES ALLÉGATIONS DE HARCÈLEMENT SEXUEL—LA LETTRE DE DÉPUTÉS LIBÉRAUX

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au solliciteur général. Le ministre sait-il qu'une lettre envoyée hier par le député de York-Sud-Weston et par la députée de Hamilton-Est au président de la Commission des droits de la personne a été communiquée à la presse? Les députés demandaient à la Commission de faire une enquête sur les accusations de harcèlement sexuel qui ont été portées par une femme agent de la GRC, en Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, le ministre peut-il dire à la Chambre si les accusations et les requêtes faites dans cette lettre sont justifiées?

● (1440)

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je suis au courant de la lettre qui a été remise aux médias hier par les deux députés. Je signale à la Chambre que j'ai parlé il y a quelques minutes avec l'agent en question; elle m'a dit ce qui suit: premièrement, ni l'un ni l'autre des deux députés ne lui a parlé avant ou après avoir envoyé cette lettre.

Des voix: C'est une honte!